



05/03/2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

VILLE DE MONTIVILLIERS

LA VILLE DE MONTIVILLIERS AIDE LES JEUNES À PASSER LE BAFA

Comme chaque année, la Ville de Montivilliers, en partenariat avec la CAF, soutient la formation des jeunes en les aidant à financer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en Accueils Collectifs de Mineurs (BAFA).

Dans le cadre du dispositif d'aide aux projets de jeunes, la Ville de Montivilliers finance, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, une partie de la formation du BAFA. Pour cela, il suffit de remplir deux conditions : être montivillon ou montivillonne et avoir entre 17 et 25 ans.

Le soutien n'est pas seulement financier puisqu'il prend aussi la forme d'un accompagnement tout au long du projet. Après un premier contact avec le service Education Jeunesse de la Ville, le jeune souhaitant se former est aidé lors de la recherche de l'organisme de formation ainsi que pour remplir son dossier de candidature. Durant la démarche, des entretiens permettent de l'aider à faire le point sur ses objectifs et ses motivations.

L'aide, d'un montant maximum de 300 euros, est versée directement à l'organisme de formation.

Pour Jérôme DUBOST, Maire de Montivilliers, « *il est important de soutenir la formation, à tous les moments de la vie. Pour beaucoup de jeunes, passer le BAFA permet d'avoir une première expérience du monde professionnel en tant qu'animateur. Au-delà du diplôme, cette formation est également l'occasion d'un partage de valeurs citoyennes et sociales qu'il est plus que jamais bon de soutenir.* »

Pour tout renseignement : Service Education Jeunesse, 29 rue Oscar Germain, 02 35 30 96 45, jeunesse@ville-montivilliers.fr

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr